



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-103155>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 24-103155

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-André-les-Vergers

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100322300016

Ville : SAINT ANDRE LES VERGERS

Code postal : 10120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=33067>

Identifiant interne de la consultation : 2024-005

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Catherine LEDOUBLE

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1-A du règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1-A du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 01/10/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Organisation d'un séjour en classes de neige pour les enfants de CM2 du 02 au 8 Février 2025-.

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la prestation de services portant sur l'organisation d'un séjour en classes de neige pour les enfants de CM2 des écoles de Saint-André-les-Vergers sur la période allant du 02 au 08 au février 2025. Les prestations à réaliser sont décrites à l'article 5 du Cahier des Clauses Particulières.-.

Lieu principal d'exécution du marché : Le lieu d'hébergement et d'accueil des enfants et enseignants devra être situé dans un massif alpin à une distance n'excédant pas les 550km environ par rapport au point de départ, à savoir Saint-André-les-Vergers.

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : 3 écoles élémentaires participent au séjour à savoir : - Paul Maitrot - Auguste Renoir - Montier la Celle Le présent marché est un marché ordinaire traité à prix mixtes. Le pouvoir adjudicateur estimant qu'a minima 100 enfants et 6 enseignants participeront à ce séjour, il est attendu du candidat qu'il établisse une offre sur la base de cet effectif, laquelle sera traitée à prix global et forfaitaire (article D1 de l'acte d'engagement). Le cas échéant, si le nombre d'enfants et/ou d'enseignants devait être supérieur à l'effectif indiqué au paragraphe précédent, il sera fait application des prix unitaires prévues à l'article D2 de l'acte d'engagement dans la limite : - du montant maximum arrêté à l'article D3 de l'acte d'engagement ; - de 28 enfants supplémentaires. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Les variantes et les prestations supplémentaires éventuelles ne sont pas autorisées dans le cadre de la présente consultation. Le pouvoir adjudicateur met à disposition des candidats le dossier de consultation par voie électronique, gratuitement et en totalité, par téléchargement sur le profil d'acheteur de la Ville, à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> Les candidats devront formuler des demandes de renseignements complémentaires via la plateforme de dématérialisation <http://www.xmarches.fr> (rubrique « poser une question »). La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.xmarches.fr>. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres. Le cas échéant, le délai de validité des propositions négociées, sera de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées. Le pouvoir adjudicateur procédera à des négociations technique et/ou financière avec les candidats ayant présenté une offre conforme ou régularisable dans les conditions de l'article ci-dessus. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. Les sous-critères du critère valeur technique sont les suivants: - La pertinence, l'expérience et la pédagogie de l'équipe proposée et d'une manière générale de l'ensemble des moyens humains affectés au marché, sous-critère noté sur 30 points ; - La qualité, la pertinence et le confort des moyens et modalités de transport affectés au marché y compris l'organisation du trajet pour le départ et le retour, sous-critère noté sur 10 points ; - La qualité de l'hébergement (dortoirs, salles de classes, sanitaires, salle de restauration etc...) et des équipements proposés et la pertinence de son environnement (situation géographique, centre d'intérêt à proximité etc...), sous-critère noté sur 25 points ; - La qualité du programme et des modalités proposées par le candidat pour l'organisation du temps de la vie collective, sous-critère noté sur 15 points ; - La qualité et la diversité des activités annexes proposées pendant le séjour, sous-critère noté sur 20 points ;

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/09/2024